

SYNDICAT DE CHASSE LOT 571

dit « Mettentalerboesch »

Par la présente, il est porté à la connaissance du public, que le rôle de répartition du produit de location de la chasse du lot 571 est publié et affiché au secrétariat communal de Mondercange (bureau 06) pendant la période du 22 novembre au 22 décembre 2023 ceci conf. aux dispositions de l'article 54 de la loi du 25 mai 2011 relative à la chasse

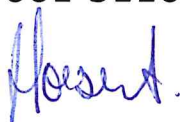
Bergem, 22 novembre 2024

Le syndicat de chasse

HOESER Alain

Président

Tél. 661 511058



Hoeser-Reding Anouk

secrétaire

Tél. 661 233 249

